



Réunion régionale de l'ASI à Accra pour catalyser le financement, les compétences et l'innovation dans le domaine de l'énergie solaire

26 août 2025 | New Delhi, Inde : L'Afrique est au cœur de la mission de l'Alliance Solaire Internationale (ASI), qui consiste à accélérer le développement de l'énergie solaire et à garantir l'accès universel à l'énergie. Avec le plus fort potentiel solaire au monde et des économies en pleine croissance qui stimulent la demande énergétique, le déploiement à grande échelle de l'énergie solaire peut combler le déficit énergétique du continent grâce à des solutions propres et abordables. La prochaine réunion du Comité régional pour l'Afrique (RCM) à Accra sera un moment crucial pour canaliser les investissements, renforcer les capacités institutionnelles et aligner les ambitions solaires du continent sur l'action mondiale.

À l'approche de la réunion, **M. Ashish Khanna, directeur général de l'Alliance Solaire Internationale**, a déclaré : « L'Afrique reçoit moins de 2 % des investissements mondiaux dans les énergies propres, alors que plus de 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité, et cela malgré l'immense potentiel solaire du continent. Cela doit changer. Lors de la réunion du Comité régional à Accra, nous passerons de l'ambition à l'action, en établissant des partenariats sur des plateformes telles que Mission 300, qui rassemblent des gouvernements, des financiers, des innovateurs et des partenaires afin de débloquer des investissements dans le solaire menés par le secteur privé, de renforcer les politiques et les institutions et de développer les capacités locales. Guidés par les quatre piliers de l'ASI — le Centre de financement catalytique, le Centre de capacités mondiales et numérisation, la Feuille de route technologique et politique, ainsi que l'Engagement régional et national — nous faisons progresser des initiatives telles que l'*Africa Solar Facility*, qui facilite la transformation agricole grâce à l'énergie solaire, et les centres d'excellence STAR, qui visent à réduire les risques liés au capital, à encourager l'innovation et à fournir des solutions numériques et d'intelligence artificielle pour créer des emplois et une croissance inclusive. Notre objectif n'est pas seulement de partager des solutions, mais de les élaborer avec les pays africains, afin que personne ne soit laissé pour compte dans la révolution solaire. »

La stratégie de l'ASI, qui repose sur **le financement catalytique, le renforcement institutionnel intégré, les feuilles de route technologiques, l'innovation politique et les interventions dans le domaine de l'IA et du numérique**, façonnera le programme du Comité régional à travers des événements parallèles, des sessions techniques et des dialogues de haut niveau visant à obtenir des résultats tangibles.

Les principaux domaines d'intervention et les résultats attendus sont les suivants :

1. **Financement catalytique pour mobiliser les investissements solaires**

Des obstacles persistants – risque perçu élevé, marchés financiers sous-développés et flux concessionnels limités – continuent d'entraver l'expansion de l'énergie solaire. La RCM mettra en avant les instruments de financement de l'ASI – l'*Africa Solar Facility* (ASF) de 200 millions de dollars et le Fonds fiduciaires multi-donateurs (MDTF) doté de 25 millions de dollars de ressources d'assistance technique – qui déploient des financements mixtes, réduisent les risques liés aux investissements et mobilisent des capitaux publics et privés. Les engagements permettront de mettre en relation les pays membres et les institutions financières de développement (IFD) avec des opportunités de tirer parti de ces instruments, enrichies par l'expertise des fonds souverains, des fonds de pension et des fonds à impact.

2. Renforcer les capacités humaines et institutionnelles de l'Afrique dans le domaine de l'énergie solaire

La part limitée de l'Afrique dans les investissements mondiaux dans les énergies propres a également freiné la création d'emplois, le continent n'enregistrant que 324 000 emplois dans le secteur des énergies renouvelables en 2023 (IRENA, 2024). Les capacités institutionnelles restent l'un des facteurs les plus importants pour la formation des ressources humaines qui mettront en œuvre le déploiement de l'énergie solaire. L'écosystème intégré comprend les Centres de ressources pour les applications de la technologie solaire (STAR-C), dont dix sont déjà opérationnels en Afrique et fournissent des laboratoires d'essai, des formations techniques, des services d'innovation et de renforcement institutionnel. L'ASI envisage de s'associer à l'*Indian Institute of Technology Delhi*, à l'Institut national de l'énergie solaire (INES) et au *National Power Training Institute* (NPTI), afin de leur permettre d'accéder à des solutions numériques de pointe par l'intermédiaire d'un Centre mondial de compétences (GCC). Lors de la RCM, l'ASI prévoit de se réunir avec les pays membres, les organisations partenaires et les universités techniques afin de renforcer son écosystème intégré de renforcement institutionnel en créant des unités nationales de mise en œuvre sous la bannière de la Mission 300 afin d'atteindre ses objectifs ambitieux.

3. L'énergie solaire pour la sécurité alimentaire

La FAO estime que plus de 95 % des terres agricoles africaines dépendent encore des pluies, ce qui représente un risque pour le secteur agricole de la région. Celui-ci emploie plus de 60 % de la main-d'œuvre africaine, mais nécessite actuellement l'importation de plus de 400 milliards USD de denrées alimentaires. Le manque d'énergie fiable entrave l'irrigation, le stockage adéquat des récoltes et leur acheminement vers les marchés.

Les applications agricoles alimentées par l'énergie solaire offrent un potentiel transformateur pour le nexus alimentation-énergie-eau, comme l'expose en détail le programme de l'ASI « *Scaling Solar Applications for Agricultural Use* » (SSAAU – Mise à l'échelle des applications solaires pour l'usage agricole). Le Comité régional organisera une session sur l'énergie solaire et la sécurité alimentaire, qui présentera les solutions pilotes mises en œuvre par l'ASI dans le cadre de l'un de ses projets, notamment l'irrigation solaire et les systèmes de stockage frigorifique. Ces initiatives visent à réduire les pertes alimentaires, à accroître la productivité et à créer des moyens de subsistance en milieu rural, avec les contributions des pays membres de l'ASI.

4. Numérisation et IA pour la transformation énergétique

La transformation numérique du secteur énergétique n'est plus une option, mais une nécessité fondamentale pour déployer l'énergie solaire de manière efficace, résiliente et inclusive. Selon l'AIE (2023), l'adoption des technologies numériques pourrait permettre de réaliser jusqu'à 1 800 milliards de dollars d'économies sur les investissements mondiaux dans les réseaux électriques d'ici 2050, grâce à une meilleure utilisation et à une durée de vie prolongée des infrastructures existantes. Cependant, alors que les économies avancées ont adopté les infrastructures numériques et les systèmes énergétiques basés sur l'IA, une fracture numérique importante persiste à travers le monde. Le Comité régional (RCM) facilitera des discussions sur le rôle des infrastructures publiques numériques, notamment les systèmes de gestion de l'énergie fondés sur l'intelligence artificielle (IA), les jumeaux numériques et les plateformes de passation de marchés en ligne, dans le développement du solaire intelligent.

Grâce à ces engagements, l'ASI vise à favoriser le financement catalytique, la résilience institutionnelle, l'innovation numérique et l'intégration intersectorielle, en soutenant directement l'ODD 7 et les objectifs de l'Accord de Paris. Les partenariats et les feuilles de route élaborés à Accra seront essentiels pour transformer le potentiel solaire de l'Afrique en une croissance durable et inclusive.

À propos du Comité régional de l'ASI pour la région Afrique

Les Comités régionaux de l'ASI se réunissent chaque année, sous la présidence de deux vice-présidents de la région, afin d'évaluer et de discuter des progrès, des défis et des opportunités liés au soutien programmatique de l'ASI, à ses initiatives phares, à ses partenariats, à ses engagements avec le secteur privé et à son plan de travail pour la région. L'un des principaux objectifs des réunions des Comités régionaux est d'assurer une coordination harmonieuse entre les pays membres de la région. À l'heure actuelle, la région Afrique compte 39 pays membres et 7 pays signataires.

À propos de l'Alliance Solaire Internationale

L'Alliance Solaire Internationale est une initiative mondiale lancée en 2015 par l'Inde et la France lors de la COP21 à Paris. Elle compte 124 pays membres et signataires. L'Alliance collabore avec les gouvernements pour améliorer l'accès à l'énergie et la sécurité énergétique dans le monde, et promeut l'énergie solaire comme une transition durable vers un avenir énergétique propre. La mission de l'ASI est de mobiliser des investissements dans l'énergie solaire tout en réduisant le coût des technologies et de leur financement. Elle promeut l'utilisation de l'énergie solaire dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, des transports et de la production d'électricité.

Les pays membres de l'ASI impulsent le changement en adoptant des politiques et des réglementations, en partageant les meilleures pratiques, en convenant de normes communes et en mobilisant des investissements. Grâce à ce travail, l'ASI a identifié, conçu et testé de nouveaux modèles commerciaux pour les projets solaires ; elle a aidé les gouvernements à rendre leur législation et leurs politiques énergétiques plus favorables au solaire grâce aux analyses et aux conseils de l'initiative *Ease of Doing Solar* ; elle a mutualisé la demande de technologies solaires entre les pays membres et contribué à la baisse des coûts ; elle a amélioré l'accès au financement en réduisant les risques et en rendant le secteur plus attractif pour l'investissement privé ; enfin, elle a élargi l'accès à la formation, aux données et aux analyses sur l'énergie solaire pour les ingénieurs et les décideurs politiques dans le domaine de l'énergie.

En plaidant en faveur des solutions solaires, l'ASI vise à transformer des vies, à apporter une énergie propre, fiable et abordable aux communautés du monde entier, à stimuler une croissance durable et à améliorer la qualité de vie.

Le 6 décembre 2017, 15 pays ont signé et ratifié l'accord-cadre de l'ASI, faisant de l'ASI la première organisation intergouvernementale internationale dont le siège est en Inde. L'ASI travaille en partenariat avec des banques multilatérales de développement (BMD), des institutions financières de développement (IFD), des organisations des secteurs privé et public, la société civile et d'autres institutions internationales afin de déployer des solutions rentables et transformatrices grâce à l'énergie solaire, en particulier dans les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de l'ASI : www.isa.int

Contact pour les médias : Aarti Narain, analyste en communication, Alliance Solaire Internationale | aartinarain@asi.int | +91 98 68 65 50 09